

# DEMINOR

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **KALISTO ENTERTAINMENT : Une plainte pénale a été déposée par les anciens actionnaires**

---

Les anciens actionnaires de Kalisto Entertainment, regroupés par le cabinet Deminor, ont déposé une plainte pénale avec constitution de partie civile devant le Tribunal de Grande Instance de Paris.

Cette plainte vise la diffusion d'informations fausses ou trompeuses, la publication de faux bilans et l'abus de biens sociaux, complicité et recel. Il appartiendra à la Justice de déterminer les responsabilités respectives de tous les acteurs dans cette affaire.

Cette nouvelle procédure fait suite à l'action au civil qui a été intentée en Décembre 2002 par près de 300 actionnaires de Kalisto Entertainment devant le Tribunal de Commerce de Paris.

**Pour plus d'informations:  
N'hésitez pas à appeler Fabrice Rémon (01 56 69 10 00) Directeur Général**

---

Deminor France SA 9, rue d'Artois F - 75008 Paris  
Tel: 33 1 56 69 10 00 Fax: 33 1 56 69 10 01  
Email: [fabrice.remon@deminor.com](mailto:fabrice.remon@deminor.com) Site internet : [www.deminor.org](http://www.deminor.org)